

MODE DE VALIDATION

DIPLOMANT

NIVEAU 4



CERTIFICAT DE SPECIALISATION

Conduite de la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (CS PPAM)

Code CPF	Code RNCP	Code Certifinfo	Formacode(s)
33065	34675	34675	21013

Objectifs

Acquérir les capacités nécessaires à l'exercice du métier de producteur et/ou cueilleur de PPAM,

- S'exercer à la transformation et prendre en compte la valeur nutritionnelle des PPAM,
- Connaître la filière PPAM en vue de créer une entreprise

Public concerné

- Demandeur d'emploi qui désire se qualifier dans la filière agroalimentaire
- Salarié d'autre secteur qui souhaite se reconverter
- Porteurs de projet

Débouchés

- Chef d'exploitation
- Technicien des productions de plantes aromatiques et médicinales
- Technicien de transformation de PPAM
- Responsable de culture spécialisé en PPAM
- Ouvrier qualifié en PPAM

Déroulement de la formation

Capacité d'accueil : 12 stagiaires minimum
Durée moyenne totale :
En centre de formation : 868 heures
308 heures de stage en entreprise
Période de janvier à septembre
Recrutement : à partir de septembre

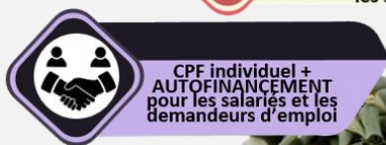
Coût de la formation

A partir de 12 euros TTC*
de l'heure/stagiaire
Activité non soumise à la TVA
(Article 261 4-4a du CGI)
* Selon financement

Suite de parcours possibles

- BTSa des régions chaudes
- CS conduite de productions maraichères

Financements possibles



Modalités pédagogiques

- Exploitation agricole
- Salle informatique
- Cuisine pédagogique
- Magasin de vente pédagogique
- Salle de cours

Conditions d'inscription

Entretien et tests

FORMATION CONTINUE

ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanente, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, les conseillers sont à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifique et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

CONTENU DE LA FORMATION
3 UNITÉS CAPITALISABLES (UC) ÉVALUÉES EN SITUATION
PROFESSIONNELLE
BLOCS DE COMPÉTENCES
 RNCP34675BC01

Assurer le pilotage technico-économique de la culture PPAM (Produire les plantes dans des conditions optimales)

- Choix de conduite technique
- Organisation des activités de production

RNCP34675BC02

Réaliser les interventions liées à la culture de PPAM (Assurer la production de produits commercialisables)

- Observation de la culture/plante
- Organisation de l'intervention
- Réalisation de l'intervention

RNCP34675BC03

- Réaliser les opérations de cueillettes de plantes sauvages
 - - Sélection des sites
 - - Prélèvement des plantes
- - Présentation des propriétés des plantes récoltées

PLAN D'ACCES



SITE DU LORRAIN

Direction du Marigot :
Prendre l'entrée à droite 50 mètres avant la station ESSO (Rue du Tabac)
En Direction du Lorrain :
Prendre l'entrée à gauche 50 mètres après la station ESSO

SITE DU ROBERT

En direction du FRANCOIS :
Prendre l'entrée à droite après le radar
En direction du ROBERT
Prendre à gauche après la pharmacie « YOLES »

Pré-requis

Avoir au moins 18 ans

Etre titulaire :

- D'un brevet professionnel option « responsable d'entreprise agricole » ;
- D'un brevet professionnel option « responsable d'atelier de productions horticoles » ;
- D'un baccalauréat professionnel option « conduite et gestion de l'entreprise agricole » ;
- D'un baccalauréat professionnel option « conduite de productions horticoles » ;
- D'un brevet de technicien supérieur agricole option « production horticole » ;
- D'un brevet de technicien supérieur agricole option « agronomie production végétale » ;
- D'un brevet de technicien supérieur agricole option « analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole » ;
- D'un titre ou certificat du secteur de la production horticole, de niveau 4
- Les candidats ne justifiant pas d'un de ces diplômes peuvent également être admis sur décision prise par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt



Modalité d'évaluation des objectifs

Le CS PPAM est un diplôme organisé et délivré en Unités Capitalisables.

Validation en entretien d'explication des 3 capacités

En cas d'échec à l'examen, le candidat conserve le bénéfice des UC pendant 5 ans

Attestation d'obtention d'UC

Évaluation à chaud de satisfaction en fin de formation.

Certificateur

*Ministère de l'Agriculture et
de la Souveraineté
alimentaire*

Informations pratiques

Horaires de formation en présentiel :

7h30 -11h45 / 12h30-14h30, Parking visiteurs

Restauration collective possible uniquement sur le site du ROBERT (sauf pendant les congés scolaires) : tarif 4,35 € le repas

Date enregistrement de la certification : 11/03/2020

Indicateurs 2019

- Taux de réussite : 100 % (12/12)
- Taux d'insertion : 75 %
- Taux d'appréciation : 75 %

CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT

Site du Robert
Four à Chaux
97231 le Robert

05.96.65.40.98 / 06.96.22.83.08
cfppa.le-robert@educagri.fr

<https://eplefpa-lerobert.educagri.fr/cfppa>

Site du Lorrain
Cité Vallon
97214 le Lorrain

05.96.53.41.09 / 06.96.24.01.79
cfppa.le-lorrain@educagri.fr

